

réseau européen des pays de
 pierre sèche réseau europ
 des pays de la pierre sèche
 réseau européen des pays de
 pierre sèche réseau europ
 des pays de la pierre sèche

la lettre du réseau des pays de la pierre sèche

Reppisnet

MISSION DE PRÉFIGURATION D'UN PÔLE DU PATRIMOINE PIERRE SÈCHE

Commune du Beaucet - Chambre de Métiers de Vaucluse - APARE

35 rue Joseph Vernet - BP 208 84009 Avignon Cedex 1 - Tél. 04 90 80 65 60 - Fax 04 90 80 65 66 - Email : cm84.avignon.se@wanadoo.fr - Contact : Claire Cornu

e • d • i • t • o

Pour une reconnaissance de la technique pierre sèche



© Claire Cornu

La commune du Beaucet nous a chargés d'assurer, en partenariat avec l'APARE, une mission de préfiguration d'un pôle du patrimoine pierre sèche.

Une rencontre des murailleurs (= artisan de l'art de bâtir la pierre à sec, c'est à dire sans mortier, sans liant) s'est déroulée en juin 2001 à la Chambre de Métiers de Vaucluse. Elle a permis d'inventorier les besoins des professionnels en matière de développement du marché et nous a permis de valider nos intuitions sur ce sujet. Elle faisait suite à des rencontres équivalentes, auxquelles nous participions, initiées par le Parc national des Cévennes, entre artisans cévenols et artisans mallorcaïns en octobre 2000 à Majorque. Elle est à mettre en parallèle avec l'initiative d'échanges de savoir-faire entre apprentis corses et mallorcaïns, du Centre de formation des apprentis du bâtiment de Furiani, en Haute-Corse, à travers la réalisation d'un mur de soutènement en granit bâti à sec sur le site de la Chambre de Métiers de Corse du Sud à Ajaccio en mai 2001.

Le métier de murailleurs n'apparaît pas sur le Répertoire des métiers. C'est un savoir-faire méconnu, aucun écrit professionnel n'existe sur cette technique, aucune formation qualifiante n'est répertoriée en France. Pourtant les murailleurs qui possèdent ce savoir existent, ont du bonheur à le transmettre à ceux qui souhaitent acquérir cette technique. Pour autant ces murailleurs sont, dans la majeure partie des cas, répertoriés en maçonnerie générale, et cette activité occupe au moins 1/3 de leur chiffre d'affaire.

A la Chambre de Métiers de Vaucluse, nous recevons des appels pressants de propriétaires qui possèdent du patrimoine pierre sèche ou qui souhaitent réaliser une calade de pierre sèche ou prolonger une restanque, les restaurer ou tout simplement les entretenir. L'engagement des entreprises dans une Charte des murailleurs nous autoriserait à leur transmettre le listing de ses adhérents. Cette Charte serait un outil de communication. Le Parc national des Cévennes, quant à lui, travaille depuis le printemps sur un projet de Charte des murailleurs qu'il présentera prochainement à nos murailleurs provençaux.

Par rapport à cette filière artisanale justement, nous œuvrons activement à déclencher une procédure de reconnaissance de la technique pierre sèche. La Chambre Régionale de Métiers, la CAPEB régionale, l'Institut de la pierre des Compagnons du Devoir de Rodez, sont à nos côtés. Notre prospection progresse et nous sommes en mesure actuellement de nous rendre compte de l'ampleur des besoins des professionnels. Que ce soit les murailleurs, que ce soit les ingénieurs ou les architectes, qu'ils soient mallorcaïns, cévenols, corses ou provençaux, tous réclament des garanties techniques pour être en règle avec les assurances et développer ce marché. Il est bien évident qu'il y a actuellement une certaine frilosité à prescrire de la pure technique pierre sèche, tout simplement parce qu'aucune règle de l'art n'existe en la matière.

Il nous faut donc faire une démarche d'expérimentations pour mesurer les performances techniques de la pierre sèche et espérer l'inscrire dans les DTU (Documents Techniques Unifiés) qui sont ces règles de l'art établies par la Commission générale de normalisation, règles sur lesquelles se basent les assurances décennales des entreprises en cas de litiges. Cette démarche nous amène à coopérer avec un laboratoire de recherche : le Laboratoire LGM-DGCB de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE de Lyon), dirigé par Claude-Henri LAMARQUE, à travers Jean-Claude MOREL, chargé de recherche et Boris VILLEMUS, ingénieur-chercheur.

Nous sollicitons les membres de la Commission générale de normalisation des DTU parce que nous avons la conviction que la filière pierre sèche doit être valorisée. ■

s o m m a i r e

Edito.....	page 1
Etat d'avancement du réseau des pays de la pierre sèche.....	page 2
La valorisation du métier de murailleur.....	page 2
Pourquoi promouvoir la pierre sèche ?.....	page 3
Reppis infos.....	page 4
Calendrier.....	page 4

Reppisnet n°2 janvier 2002

Bulletin de liaison
du Réseau des Pays de la Pierre Sèche
Rédaction : Roger Bouvier, Paul Gilles, Claire Cornu.
Photos : Claire Cornu - Mario Moretti
Maquette : Sonia Aubel

Paul GILLES

Président de la Chambre de Métiers de Vaucluse
Président de la Chambre Régionale de Métiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le séminaire final Proterra a permis de mettre au point une plaquette traduite en quatre langues et présentant les douze projets pilotes de remise en valeur des terrasses de cultures en Europe. Cette plaquette sera diffusée au premier trimestre 2002. L'association Proterra est née, la présidence est assurée par Gilberte BREMOND, Directrice du Syndicat d'Aménagement des Baronnies, tandis qu'il revient à Manolis MANOLAS, Maire de Koromos dans l'île grecque de Naxos et Président d'ARIADNE, d'en assurer la vice-présidence, partagée avec Antonio BERGAMINI de l'Istituto Sperimentale per la frutticoltura (Italie), José GARCIA de la Facultad de Ciencias de Ourense (Espagne) et de Didier LECUYER du Parc national des Cévennes.

Une exposition des travaux du groupe a été présentée au château de Malaspina, siège du SIVOM de Belgodere en Corse, dans une ambiance particulièrement chaleureuse, en présence des responsables de la région Corse.

Solidarité Terrasses de cultures est une action de solidarité de l'APARE, réalisée dans le Haut-Atlas marocain à labassen, au sud de Marrakech, avec l'aide du programme de coopération décentralisée du Conseil Régional PACA.

Les terrasses de cultures représentent, pour les communautés villageoises isolées à plus de 2000 m d'altitude, la seule ressource vivrière (orge, maïs, pommes de terre, noix). La sécheresse qui sévit depuis plusieurs années au Maroc a réduit considérablement la capacité productive agricole et pose aujourd'hui de réels problèmes alimentaires dans ces villages. Une délégation s'est rendue sur place en avril 2001, constituée de Philippe ALEXANDRE vice-Président de l'APARE, de Jean-Baptiste LANASPEZE, directeur, de Christine DANTAU, administratrice et de Mario MORETTI chef d'entreprise à Pernes les Fontaines (Vaucluse). Elle a permis de mettre au point un projet de coopération aujourd'hui réalisé pour partie, puisqu'un bassin de 450 m³ construit à 2300 m a été inauguré avec la population et permettra l'irrigation de trois hectares de terrasses agricoles.

La Corse en pointe sur la pierre sèche ! En effet l'Office de l'environnement de la Corse a initié, dans le cadre du programme européen InterReg III B de la Méditerranée occidentale, le programme Revpar Medocc qui associe la collectivité de Corse, le Consell Insular de Mallorca, la Chambre Régionale de Métiers PACA et

l'APARE. L'objectif global consiste à développer une action de coopération internationale sur la pierre sèche.

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche a clôturé un échange transnational sur la pierre sèche à travers Leader II. Il édite un livre "Un trésor européen de paysages de terrasses" pour voyager à travers les quatre sites, accompagné d'un guide technique sur la pierre sèche, traduit dans chacune des langues des GAL partenaires (Groupement d'Actions Locales) : Italie, Grèce, Espagne.

Le Beaucet, laboratoire d'expérimentation de la pierre sèche !

Boris VILLEMUS, ingénieur-chercheur est notre caution scientifique pour valider la résistance des murs en pierre sèche. Dès le printemps prochain, il va transformer le Beaucet en spectaculaire labo de terrain, en dirigeant la construction de plusieurs murs témoins instrumentés, qui, sous la poussée de masses d'eau iront jusqu'à la rupture afin d'en analyser les désordres. Ces essais sur pierre calcaire seront complétés par une campagne en Corse pour tester le granite. En septembre s'organise un bilan de cette première phase d'essais pour établir le programme 2003 et ainsi conduire la pierre sèche au DTU (Document Technique Unifié).

Les «20 ans de l'APARE» au Beaucet se sont tenus les 21 & 22 juillet sous le haut patronage d'Elisabeth GUIGOU, Conseillère Régionale PACA et de Claude HAUT, Président du Conseil Général de Vaucluse, dignement fêtés par plus de 300 invités réunis dans les prés de Saint Gens sous le triple signe de la gastronomie, du théâtre et de la pierre sèche, triptyque qui résume assez bien l'identité de l'APARE. Après un savoureux buffet champêtre, la troupe de théâtre du TRAC a donné en avant première l'interprétation de la pièce "Le rapport" mise en scène par Vincent SIANO. La journée du dimanche a été, quant à elle, consacrée à la pierre sèche : le matin, sur un parcours étudié par Mario MORETTI dans les Monts de Vaucluse, le premier cross de la pierre sèche a été remporté par Didier LECUYER, notre compagnon cévenol de la pierre sèche du Parc national des Cévennes. Tandis que tout au long de la journée, suivant la conception de Philippe ALEXANDRE, une trentaine de murailliers ont édifié un cairn de 3 m de diamètre ainsi qu'un serpent de pierres avec des poèmes, sur un texte de Benoît MAGNAT.

Une manière bien "aparienne" de fêter les 20 ans de la tribu des calco-ligures de l'APARE !

Le guide des aiguiers de Florence DOMINIQUE, publié par l'APARE, est disponible dans les offices de tourisme de Vaucluse. Cet ouvrage nous emmène à la rencontre de ces réserves d'eau potable pour les bergers et leurs troupeaux, bâties en pierre sèche pour dompter la nature dans un milieu réputé hostile. Il propose cinq randonnées pédestres traversant les Monts de Vaucluse, pour conjuguer loisir avec culture.

Dans le cadre du **Contrat de plan Montagne de Haute-Provence**, l'APARE a proposé la réalisation d'un itinéraire de tourisme culturel. Ce projet est mené par Philippe ALEXANDRE qui réalisa en 1984, le premier inventaire des bergeries de Lure. L'inventaire des bergeries sera complété, des travaux de sauvegarde d'urgence seront réalisés, la conception et la mise en œuvre d'une route seront entrepris en liaison avec le Conservatoire de Salagon. ■

calendrier

5 février 2002 à Saint Martial, le Parc national des Cévennes présentera la Charte des murailliers en partenariat avec la FFB (Fédération Française du Bâtiment), ainsi qu'un numéro spécial de la revue "Cévennes" : "la restauration des murs de soutènement des terrasses". Cet ouvrage est écrit conjointement avec Michel ROUVIERE du CERAV (Centre d'Etude et de Restauration du patrimoine vernaculaire) et Marc DOMBRE, artisan-murailleur de Saint Germain de Calberte, Président de l'association cévenole "Artisan bâtisseur en pierre sèche". Les murailliers provençaux sont invités à cette occasion.

1^{er} mars 2002 au Beaucet se tiendra le deuxième comité de pilotage en présence du Laboratoire LGM-DGCB de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE de Lyon). Ce sera l'occasion de discuter du projet de normalisation concernant les murs de soutènement en pierres sèches.

Pour tout renseignement, contacter Magali Ruiz à l'APARE au 04 90 85 51 15

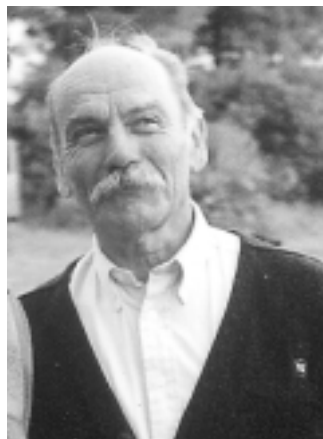
Etat d'avancement du Centre International de la pierre sèche

Depuis notre première lettre de Reppis.net, de nouvelles pierres ont été apportées à notre ouvrage commun.

D'une part, la DATAR et le Conseil Régional PACA ont confirmé leur financement pour la mission de préfiguration d'un pôle pierre sèche au Beaucet, d'autre part, dans le cadre du programme européen Leader+ initié par le Syndicat mixte d'aménagement et d'équipement du Mont Ventoux, nous sommes en train d'élaborer une proposition de programme d'action qui devrait nous permettre d'être opérationnels dès la fin de l'année si tout se passe bien.

De plus, en octobre dernier, lors du séminaire final du programme européen ProTerra sur la remise en valeur des cultures en terrasses, le Centre Méditerranéen de l'Environnement et ses partenaires ont créé une association internationale permettant de transférer l'ingénierie acquise à d'autres territoires.

Enfin, grâce à l'engagement de la Chambre de Métiers de Vaucluse, avec à ses côtés la Chambre Régionale de Métiers et la CAPEB (Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment) régionale PACA, un premier



© Claire Cornu

groupe d'artisans murailleurs a commencé ses travaux.

Cette deuxième lettre de Reppis.net présente donc l'état d'avancement de REPPIS, notre réseau des pays de la pierre sèche, et ses perspectives. ■

Roger BOUVIER

Maire du Beaucet
Conseiller Régional PACA
Président de l'APARE

Le bassin de labassen dans le Haut-Atlas marocain, réalisé avec l'aide de l'APARE, dans le cadre du programme «Solidarité terrasses de cultures».



© Mario Moretti

La valorisation du métier de murailleur

Elle tourne autour de 6 facteurs :

- 1 Sensibiliser la population à son patrimoine architectural et paysager.
- 2 Convaincre les élus locaux à sauvegarder ce patrimoine et à l'augmenter.
- 3 Convaincre les maîtres d'ouvrages privés et publics des qualités, non seulement patrimoniales mais encore anti-érosives, des terrasses, dans l'objectif de considérer la construction en pierre sèche comme un coût et non un surcoût.
- 4 Mener la pierre sèche aux DTU (Documents Techniques Unifiés) pour permettre aux ingénieurs, aux architectes, aux architectes-paysagistes, de prescrire des ouvrages en pierre sèche, pour reconnaître le savoir-faire du murailleur et pour développer le marché. Pour la France, cette reconnaissance est indispensable pour soutenir les murailleurs et espérer ainsi développer le marché.
- 5 Former les entreprises qui souhaitent répondre à ces marchés, réapproprier ce savoir-faire.
- 6 Disposer d'un lieu permanent d'informations et de documentations sur la pierre sèche, savoir qui fait foi en matière artisanale, agricole, touristique, culturelle, parce que la pierre sèche induit tous ces secteurs.

Pourquoi promouvoir la pierre sèche ?

L'Europe cautionne la pierre sèche

Plusieurs programmes de confrontation d'expériences qui donnent lieu à des échanges techniques et culturels, sont financés par l'Europe. C'est le cas notamment des réseaux REPPIS et ProTerra, tous deux coordonnés par l'APARE et réunissant de nombreux partenaires européens. Ainsi, c'est tout un réseau d'élus, d'architectes, d'artisans, d'agriculteurs, grecs, italiens, espagnols, français, qui s'est ainsi constitué au fil des ans.

Parmi eux, l'île de Majorque se révèle être la plus avancée dans l'inventaire des typologies de bâtis en pierre sèche, dans la formation professionnelle et l'insertion des jeunes, dans la revalorisation de ses paysages et de ses cultures et dans l'attractivité d'un nouveau tourisme à l'opposé de l'héliotropisme qui a fait sa fortune économique depuis les années soixante dix, mais aussi qui a conçu un urbanisme d'opportuniste dont les mallorcains ne veulent désormais plus. La réalisation en Serra Tramontana, d'une route de la pierre sèche identifiant un itinéraire culturel de découverte de cette partie sauvegardée de l'île, répond à ce souci d'inventer un nouveau tourisme respectueux de ses paysages. Ce projet a d'ailleurs inspiré l'APARE qui réalise l'étude de faisabilité d'une route identique entre Monts de Vaucluse et Montagne de Lure, avec l'aide du Conseil Régional PACA et des Conseils Généraux 04 et 84.

La DATAR et le Conseil régional PACA ont conforté cet important programme de travail par le financement d'une mission d'étude d'un pôle d'économie du patrimoine, animé conjointement par la Chambre de Métiers de Vaucluse et l'APARE. Parallèlement, et à l'initiative de Roger BOUVIER, promoteur d'un Centre de la pierre sèche au Beaucet, une proposition sera faite pour prendre en compte ce projet dans le cadre du Leader+ du Mont Ventoux, axé sur la valorisation des produits locaux. En effet, cette valorisation se fédère autour du paysage et la pierre sèche appartient au paysage agraire et participe pleinement à cette promotion. C'est un art paysan, un savoir-faire artisanal, susceptible d'articuler

la vente de produits locaux agricoles et artisanaux, le long d'un itinéraire agrotouristique entretenu par des artisans adhérant à une charte des murailliers et animé par des agriculteurs et des artisans des métiers de bouche et des métiers d'art liés par une charte de qualité d'accueil. Notre paysage façonné par la pierre sèche a valeur de mémoire. A travers notre combat pour la pérennité de ce patrimoine architectural et paysager et pour sa relance, à travers la filière agricole et la filière artisanale, nous revendiquons un développement durable.

Le vecteur touristique étant bien entendu un point fort, la pierre sèche entre dans une nouvelle vision du tourisme qui ne s'apparente pas au tourisme de masse. Il s'agit d'un tourisme de découverte des territoires à travers leurs mémoires, les saveurs du terroir, ses paysages et les savoir-faire de ses agriculteurs et celles de ses artisans. Ces programmes européens ont créé une communauté d'acteurs européens apte à les faire travailler ensemble, à mutualiser leurs compétences, pour autant qu'elle dispose d'un animateur de réseau.

Dorénavant, levier économique, la pierre sèche ne peut plus être considérée comme émanant du "folklore". Ses qualités sont diverses :

Qualité anti-érosive

La pierre sèche est une technique répandue, spécialement sur tout le pourtour méditerranéen. Elle participe non seulement à la valeur de ses paysages mais encore à la protection contre le phénomène d'érosion dû aux fortes eaux de ruissellement, qui depuis les catastrophes de Nîmes puis de Vaison la Romaine, font parties des préoccupations majeures de la sécurité civile. Nos terrasses en pierre sèche qui façonnent les bassins versants doivent absolument être entretenues pour servir de bassin de rétention et protéger les habitations en aval.

H.Q.E.

La HQE (Haute Qualité Environnementale) est une préoccupation majeure et très actuelle, visant à minimiser l'impact d'une construction sur son environnement. La pierre sèche entre dans la catégorie des matériaux "propres". Elle répond tout à la fois au souci d'adaptation au site, au climat, à l'économie locale, à la prise en compte simultanée de toutes ces données par tous les acteurs concernés de la conception jusqu'à la livraison, puis sa maintenance et sa destruction, soit durant l'ensemble de son cycle de vie. ■



© Claire Cornu